VERVIERS

Le PS a deux candidats au mayorat, face au MR Maxime Degey

Le PS propose Hasan Aydin ou Malik Ben Achour, alors que Maxime Degey (MR) serait bourgmestre d'une majorité sans PS.

● Franck DESTREBECQ

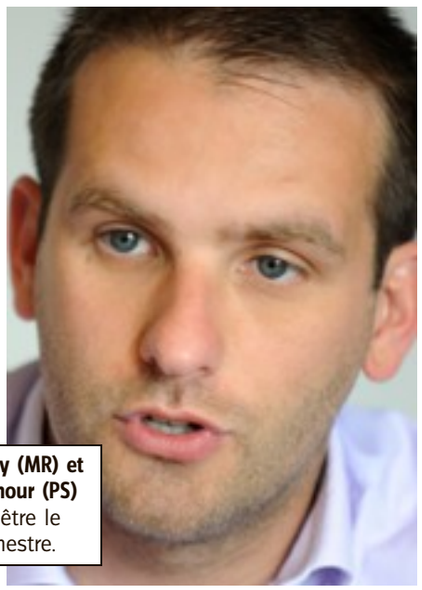

ÉdA Philippe Labeye

Maxime Degey (MR) et Malik Ben Achour (PS) favoris pour être le futur bourgmestre.

Où en sont les négociations pour la formation d'une nouvelle majorité politique pour gérer la Ville de Verviers ? Si des discussions ont lieu tous azimuts et selon des formules diverses impliquant selon les cas le PS, le MR, le cdH, Écolo et le Nouveau Verviers, aucune fumée blanche ne semble poindre à l'horizon immédiat. Même si, formule désormais connue avec la politique verviétoise, il ne faut jamais jurer de rien.

Il n'en reste pas moins qu'une échéance approche : le vote du budget communal pour l'année 2021, qui est programmé à la séance du conseil communal du 22 décembre prochain, même s'il pourrait y avoir blocage (lire ci-dessous).

Cartel + Écolo

Selon nos informations, les discussions, voire de véritables négociations, se poursuivent à bon rythme entre les trois partis du cartel MR-cdH-Nouveau Verviers et Écolo. Si elles devaient se concrétiser, cette quadripartite serait emmenée par Maxime Degey comme bourgmestre, en tant que candidat aux élections qui a recueilli le plus de suffrages sur la liste qui a eu le plus de voix parmi celles de la majorité. mais une majorité étriquée (19 sièges sur 37 au conseil communal). Elle pourrait avoir l'appui des 3 Indignés (les ex-PS Muriel Targnion, Alexandre Loffet et Laurie Maréchal) mais cela bloque toujours par rapport à l'éventualité d'alors réserver la présidence du CPAS à l'actuelle bourgmestre, ce que ne veut pas Écolo et n'est guère bien vu dans d'autres partis non plus.

PS : Aydin ou Ben Achour

Le PS tente de rester dans la course, lui qui reste le 1er parti de Verviers même après les exclusions ou départs de trois de ses élus (Muriel Targnion Alexandre Loffet et Laurie Maréchal), avec 10 sièges sur 37 au conseil communal. Craignant toutefois que des négociations soient plus avancées pour une formule sans le PS, son nouveau leader, Malik Ben Achour, entretient des discussions avec tous les autres partis précités. Mais pas de véritables négociations, affirme-t-il. Néanmoins, la semaine dernière, le mercredi 11 novembre (tiens, le jour de l'Armistice...), il a participé à une vidéoconférence avec le nouveau président du PS verviétois, Pierre Demolin, et le chef de file du MR, Maxime Degey, qui faisait là en quelque sorte office de représentant du cartel MR-cdH-Nouveau Verviers. Selon nos informations, il a alors été informé de ce que les élus communaux et les conseillers CPAS du PS s'étaient accordés sur la « ligne de front » suivante : leur 1er candidat bourgmestre serait celui qui a fait le meilleur score sur leur liste aux élections, derrière la bannie Muriel Targnion, soit Hasan Aydin ; mais aussi que si celui-ci ne devait pas recueillir l'assentiment des partis partenaires, leur candidat n° 2 serait le meilleur score qui suit, soit Malik Ben Achour (et donc plus, comme en juillet, le 7e score, Jean-François Istasse).

C'est évidemment le « second choix » qui a le plus de chances d'être retenu, si tant est qu'une nouvelle coalition puisse être nouée avec le MR et le Nouveau Verviers, puisque ces deux partis ont activement participé à l'opération, avortée, de dégommage d'Hasan Aydin de la présidence du CPAS, en expliquant à qui mieux mieux pourquoi ils ne pouvaient plus travailler avec lui.

Le PS minoritaire ?

Dans la formule évoquée par les émissaires socialistes, Hasan Aydin resterait toutefois président de CPAS. Un élément potentiellement bloquant ? À voir... Car une autre éventualité a aussi été évoquée : celle que le PS « lâche » deux sièges au collège communal, dans lequel il ne serait donc plus majoritaire à lui tout seul, en n'en conservant que quatre (le mayorat et trois échevinats), pour cinq à répartir entre les trois autres partenaires.

Pour rappel, la configuration actuelle est : 6 PS, 2 MR et 1 Nouveau Verviers. Avec Muriel Targnion et Alexandre Loffet en moins, le compte est bon pour le PS, sauf dans la formule avec Malik Ben Achour comme bourgmestre, auquel cas ce serait plus que probablement Sylvia Belly qui perdrait son échevinat (pour normalement retourner dans l'enseignement communal).

Postes à répartir

Il y aurait donc 5 postes à répartir entre les trois autres partis, le MR en ayant actuellement deux, pour un au Nouveau Verviers. Avec minimum un au cdH dans cette formule de quadripartite (pour sa cheffe de file Cécile Ozer), il ne resterait plus qu'un échevinat à attribuer, obligatoirement à une femme pour respecter le minimum légal de trois femmes au collège communal. Mais auquel de ces trois partis ? Quitte à se le partager entre l'un ou l'autre pendant une partie du reste de la mandature ? C'est une des questions parmi celles qu'il reste à trancher, à commencer par celle qui concerne la composition politique d'une future majorité, qui pourrait aussi être plus large, avec une « union sacrée » avec Écolo en plus, comme l'envisage également le PS. ■

Budget reporté à dimanche

Ce jeudi, le collège communal de Verviers n'a finalement pas abordé l'examen du budget communal pour l'année 2021. Il n'y a pas exactement eu le blocage des échevins PS, comme redouté par les édiles des autres partis de la majorité (MR et Nouveau Verviers) et par l'échevin des Finances, l'ex-PS Alexandre Loffet.

En l'absence d'Hasan Aydin (pour raisons familiales), les échevins PS présents n'ont pas voulu discuter de ce budget. Mais il a été convenu de tenir une réunion de travail, dimanche matin, avec un collège spécial lundi, afin de rentrer le projet de budget au CRAC (organisme de surveillance des finances communales) dans les délais.

Les délais restent toutefois sujets à avis divergents. Si l'échevin des Finances insiste sur la nécessité et la responsabilité pour des élus, de les respecter, Malik Ben Achour, le nouveau leader du PS, modère. Pour lui, il est préférable que le conseil communal vote le budget avec un mois de retard, en janvier 2021 au lieu de décembre 2020, sous un nouveau collège. Mais s'il n'y avait pas alors de nouvelle coalition, ce blocage ne pourrait perdurer, affirme-t-il, et il serait d'avis que le collège en place établisse ce budget. ■ **Fr. D.**